



DECLARATION LIMINAIRE DU SNUDI FO 81

CAPD du 30 août 2022

Madame la Directrice Académique,

alors que l'inflation atteint cette année des niveaux inégalés, maintenant l'ensemble des salariés dans une situation de précarité financière, cet été a été marqué par les conséquences de la politique de désengagement de l'Etat des services publics : manque de moyens pour faire face aux incendies, situation catastrophique de l'Hôpital... et une rentrée chaotique qui se prépare avec le manque de personnels à tous les niveaux.

Dans son discours à Bormes-les-Mimosas le 19 août, le président Macron a exhorté la population à « *accepter de payer le prix de la liberté* », comprendre « se serrer la ceinture et accepter toutes les contre-réformes ». Un peu plus tard, il ira jusqu'à siffler la fin de l'abondance ! Mais l'abondance n'est visiblement pas la même pour tous... Le SNUDI FO 81 rappelle que :

- la France est la première en versement de dividendes
- l'ex-ministre Blanquer a rendu plus de 600 millions d'euros à Bercy en 2020 et 2021
- les enseignants subissent 25 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000
- les enseignants subissent 8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron !

Le Président réaffirme également : « *il nous faut continuer à mener les réformes indispensables, c'est ce qu'on va faire dès cette rentrée* ». Et, à cet effet, il annonce l'installation du Conseil national de la refondation (CNR) le 8 septembre, nouvelle instance qui doit lui permettre de lancer les grands chantiers de la réforme de l'Ecole, de la santé, et des grands services publics, qui associeront, entre autres, les divers acteurs de la société civile, les partis politiques, les organisations syndicales...

Et concernant l'Education Nationale, à la veille d'une rentrée qui annonce une nouvelle année scolaire difficile pour les professeurs, les AESH et les psyEN, Monsieur Macron confirme ses objectifs et sa méthode pour disloquer l'Ecole de la République.

C'est ainsi que, fait inédit, ce n'est pas le ministre Ndiaye, mais le président Macron lui-même qui a ouvert la réunion de rentrée des recteurs jeudi 25 août. L'école n'est pas à la hauteur, leur a expliqué le chef de l'Etat : « *Nous avons trop d'élèves malheureux, trop de parents anxieux, de professeurs désabusés ou qui ont le sentiment de ne pas être reconnus et trop d'entreprises qui ne trouvent pas de jeunes formés.* » Ce sombre constat, cela fait des années que les personnels le font. C'est le résultat des contre-réformes et des politiques de réductions budgétaires imposées par Messieurs Macron, Blanquer et leurs prédécesseurs. Ce sont eux les responsables. Les suppressions massives de postes, le gel des salaires et la masterisation des concours ont conduit à cette rentrée catastrophique où l'on va manquer partout d'enseignants sous statut. Plus de 4000 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus aux concours ! Le SNUDI FO 81 ne peut accepter cette rentrée « *avec les moyens du bord* » d'autant plus que plus de 1000 candidats au concours CRPE sont toujours inscrits sur les listes complémentaires. La mobilisation de ces candidats tout l'été par des rassemblements, via plus de 10000 signatures d'une pétition, via l'organisation récente d'une visio nationale avec les organisations syndicales, via l'adoption d'un courrier au ministre auquel la FNEC FP FO s'est immédiatement associée, a poussé le ministre à annoncer dernièrement que les recteurs ont la possibilité de recruter les listes complémentaires

afin de pourvoir les postes vacants. Le SNUDI FO demande aussi la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Et dans cette même logique que le CNR du président Macron le ministre de l'Éducation Nationale prévoit des « *concertations à l'échelle des écoles pour construire des projets pédagogiques si possible innovants dans la foulée de ce qui se fait à Marseille actuellement dans l'expérimentation menée au sein de 59 écoles* ». La question des projets d'établissement sera directement liée à celle de la nomination des enseignants. Selon le président Macron, chaque école/établissement devrait recruter sur la base de son projet. Le projet d'établissement de Macron va venir « justifier » un recrutement localisé qui conduira inéluctablement à la destruction des statuts et à la privatisation de l'école publique.

Le SNUDI FO 81 rappelle que ces concertations, ces expérimentations ne peuvent être imposées aux personnels. Nous rappelons notre exigence d'abandon pur et simple du dispositif marseillais et notre revendication d'abrogation de la loi Rilhac. De la même manière, le SNUDI FO, tant nationalement que départementalement, s'inscrit dans le cadre intersyndical qui affirme que les évaluations des écoles ne correspondent ni aux attentes des personnels, des familles ou des partenaires, ni aux besoins pour améliorer la réussite des élèves et qui en demande l'abandon immédiat. Le SNUDI FO 81 rappelle que rien n'est inscrit dans nos obligations réglementaires de service pour les imposer, ni aucun texte réglementaire ne permet d'obliger les personnels à les accepter. Ainsi, nous insistons sur les revendications de l'intersyndicale du Tarn, SNUDI FO, SNUipp-FSU, CGT Education, SE-UNSA, et SUD Education : « *Nous vous demandons qu'aucune pression ne soit exercée par la DSDEN ou les IEN sur les collègues et les équipes qui refusent de se soumettre à ces évaluations.* » et nous vous demandons de ne pas cibler ou de décibler les écoles dans lesquelles tout ou partie des enseignants refusent cette évaluation.

La rentrée scolaire, dans le Tarn, comme ailleurs, ne va pas se passer dans de bonnes conditions. Il ne suffit pas d'un adulte devant nos élèves, nous voulons des enseignants sous statut, et par conséquent, qualifiés et formés. Nous voulons des remplaçants pour qu'aucun élève ne perde une journée de classe, nous voulons des enseignants spécialisés pour que tous les élèves en situation de handicap et allophones puissent être scolarisés dans de bonnes conditions, nous voulons des RASED complets, nous voulons des AESH dans le respect des notifications de la MDA et des besoins des élèves et ce sous statut avec un temps plein à 24H !

Nous vous alertons d'ores et déjà sur les écoles de Castelnaud de Montmirail qui comme prévu compte à cette date 101 élèves, de Cunac qui comptabilise 141 élèves soit une moyenne de 28,2 et de Lambert qui a inscrit 10 élèves depuis votre décision de fermer. Nous demandons une ouverture pour ces écoles.

Pour le SNUDI FO 81, les personnels de l'Éducation Nationale ne sont pas responsables du délabrement de l'école publique ! Et il leur appartient encore moins d'en payer la facture : le SNUDI FO « exige que le gouvernement revoie à la hausse cette « augmentation » du point d'indice qui reste en dessous du montant de l'inflation ! Elle revendique l'ouverture sans délai d'une négociation pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000. ».

C'est pour des raisons similaires que les ATSEM des écoles sont appelées à la grève le 1er septembre, jour de rentrée. Le SNUDI-FO 81 relaie et soutient cet appel.

La situation ne peut plus durer ainsi. La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève à compter du 1er septembre, jour de la rentrée.